



## Directeur (-trice) Autonomie - H/F

Référence : 24-2578

Poste permanent

ANNECY

- ✓ Catégorie fonction publique : A
- ✓ Localisation : ANNECY
- ✓ Type de recrutement : Poste permanent
- ✓ Bassin géographique : Bassin annécien
- ✓ Durée hebdomadaire de travail : 39h00
- ✓ Métier/Champ d'action : Services à la population
- ✓ Métier/Domaine d'action : Social
- ✓ Métier : Directrice / directeur de l'action sociale
- ✓ Temps de travail : 100%
- ✓ Filière / cadre d'emplois : Administrative - Attaché territorial
- ✓ Grade : Tous les grades du cadre d'emploi

# Finalité du poste

Collectivité de 3 000 agents exerçant plus de 180 métiers, le Département de la Haute-Savoie est l'un des plus gros employeurs de son territoire. Il déploie ses politiques et actions au bénéfice des 800 000 Haut-Savoyards en s'appuyant sur un budget d'environ un milliard d'euros.

Travailler pour le Département de la Haute-Savoie, c'est rejoindre une équipe qui s'investit au quotidien pour les solidarités humaines et territoriales dont il est le garant. Action sociale, collèges, voirie départementale, sport, culture, environnement... participez à l'évolution et à la construction de l'avenir d'un des départements les plus attractifs de France !

Sous la responsabilité du DGA ASS, et dans le cadre des orientations du projet départemental, du projet Soli74.org et du projet d'administration :

Anime et coordonne la mise en oeuvre de la politique publique du Département à destination des personnes âgées et handicapées.

Participe au processus de décision et à la conduite de projets en veillant à la qualité du service rendu aux usagers et au respect des contraintes budgétaires.

Manage la direction fonctionnelle et assied son rôle stratégique, s'assure de la déclinaison des orientations départementales, conçoit et promeut des solutions adaptées dans son domaine de compétences pour répondre aux besoins sociaux dans une approche globale.

Dans le cadre d'une organisation matricielle, il inscrit son action dans une logique de transversalité et de coopération permanente au sein de la DGA ASS avec les directions de territoire et les autres directions thématiques, à ce titre :

Tisse, en lien avec les directeurs de territoire, des liens avec les acteurs institutionnels et associatifs pour favoriser l'élaboration de diagnostics partagés et la mise en oeuvre d'actions co-construites dans une logique de développement social local. Il veille à créer des conditions qui associent les usagers.

Echange et coopération avec les autres directions dans les domaines où des effets de synergie peuvent être attendus.

Assiste et conseille la direction générale de la collectivité et les élus, intervient en appui de la définition de la stratégie.

Impulse, propose, organise, dirige et sécurise la mise en oeuvre des projets et des process en fonction des objectifs définis par les élus et/ou la direction générale.

## Missions principales

- Piloter la direction en fonction des objectifs posés au regard de la politique départementale à destination des personnes âgées et handicapées et du projet d'administration et rend compte de son action auprès du DGA et des élus ;  
Piloter la mise en oeuvre des actions inscrites au projet Soli74.org et au schéma de l'autonomie (ou schéma unique en cours d'élaboration) pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées et personnes handicapées et fluidifier les parcours ;
- Assurer la synergie entre les différents dispositifs au service d'une approche globale des personnes et des familles par une optimisation des logiques contractuelles et pour renforcer des projets concourant au développement social ;
- Développer le travail de réseau avec les établissements médico-sociaux, les associations, partenaires institutionnels et acteurs médico et para-médicaux ;
- Elaborer et exécute le budget de la direction dans le cadre fixé par l'assemblée départementale et dans le respect des règles de la comptabilité publique dans un souci permanent d'efficience ;  
S'assurer du suivi et du contrôle de l'attribution et du versement des prestations (PCH, APA, ASG) et de la diligence apportée aux recouvrements ;
- Apporter à la direction et aux élus des arguments stratégiques d'aide à la décision ;
- Développer et animer des partenariats ;
- Assurer le management opérationnel d'un ou plusieurs services ;
- Coordonner avec les partenaires et les acteurs des champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires les réponses apportées aux personnes en perte d'autonomie ;
- Assurer une animation technique des services des directions territoriales ;

- Anticiper les actions à venir en lien avec les orientations passées en matière de politique sociale départementale et impulser l'évolution des pratiques qui en découle ;
- Veiller à l'évaluation des politiques départementales dans son domaine d'intervention et à la bonne organisation des instances locales contribuant à la mise en oeuvre des politiques publiques ;
- Encadrer les responsables des services de sa direction en lien avec le directeur adjoint et les directeurs concernés pour les services mutualisés ;
- Veiller, en lien avec les directions des territoires à la déclinaison cohérente du projet départemental et des pratiques développées par les équipes avec les objectifs fixés par la DGA ;
- Assurer la gestion des ressources humaines des services rattachés à sa direction, participe au dialogue social concernant cette catégorie d'agents ;
- Veiller aux évolutions législatives afin d'assurer le respect du cadre juridique et s'assure de la prise en compte de ces évolutions au sein des Directions Territoriales ;
- Participer, au sein du codir des Solidarités, en lien avec les autres directions, à l'évolution et à la conception des politiques sociales départementales ;
- Participer d'une analyse globale et territorialisée des besoins sociaux et de la mise en oeuvre de stratégies d'actions territoriales concertées avec l'ensemble des services concernés ;
- Veiller à favoriser la participation des usagers dans la définition et l'évaluation des politiques publiques qui les concernent, dans le fonctionnement des institutions sociales internes et externes à la collectivité et dans la mise en oeuvre des actions d'accompagnement qui leur sont proposées
- Participer à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du schéma directeur d'organisation sociale et médico-sociale ;
- Assurer le suivi du pilotage et de coordination des activités des différents services de sa direction (indicateurs d'activité, objectifs annuels, programmes d'actions, projet de direction) ;
- Représenter le Département auprès des structures extérieures.

# Profil recherché

- Bonnes connaissances de l'organisation et du fonctionnement des collectivités, des politiques d'action sociale des départements, des politiques de développement territorial,
- Connaissance en finances publiques et technique d'évaluation des politiques publiques
- Méthodologie de gestion de projet et d'accompagnement du changement
- Arbitrer, décider
- Evaluer les collaborateurs, recruter les collaborateurs
- Conduire des projets, organiser, planifier
- Rédiger des écrits professionnels
- Diagnostiquer, anticiper et concevoir une stratégie
- Gérer les situations de crise
- Maîtrise des techniques de management

Vos savoir-être sont le / la :

- Se situer dans l'institution
- Evaluer son champ de compétences et appréhender le fonctionnement de l'Institution
- Savoir coopérer

Si vous vous reconnaissez dans ce poste, le Département attend votre candidature avant le 28/09/2024 au plus tard !

**Si vous rejoignez notre collectivité, voici nos avantages :**

- Poste à temps complet, 39h/semaine (25 jours de congés, 2 jours de fractionnement et 22 jours de RTT)
- Rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA)
- Possibilité de télétravail
- Titres restaurant d'une valeur faciale de 7,50EUR (participation à hauteur de 4,50EUR par la collectivité)
- Comité des Oeuvres Sociales (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles)
- Participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions)
- Participation aux frais et abonnements de transports pour les trajets domicile-travail (abonnement aux transports en commun, forfait mobilités durables pour les trajets en vélo, en vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage)

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'engage en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap.